

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION**

**IMMEUBLE : 1999, chemin Bord-du-Lac,  
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

**Lot : 4 589 955**

**AVIS** est par les présentes donné qu'une demande de certificat d'autorisation de démolition pour la propriété précitée a été enregistrée conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (CA28 0019).

Le Comité d'étude des demandes de démolition se prononcera sur cette demande d'autorisation de démolition lors d'une séance publique le mardi, 21 mai 2019 à 19 h 15, au 500, montée de l'Église à la salle Madeleine-Lahaye à L'Île-Bizard.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement substitut au 350, montée de l'Église, à L'Île-Bizard.

**DONNÉ à Montréal,**

**Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, ce huitième jour du mois de mai deux mille dix-neuf.**

---

La secrétaire d'arrondissement substitut,  
Edwige Noza